

# HEMIPLÉGIE

## DEFINITION

L'**hémiplégi**e est un défaut de commande volontaire complète ou partielle affectant une moitié du corps droite ou gauche, à la suite d'une lésion des centres moteurs ou nerveux et dont les causes sont diverses.

Les troubles de la commande volontaire touchent le membre supérieur, le membre inférieur et le tronc.

## COMPORTEMENTS TYPIQUES REPERABLES

Dans le cas d'une hémiplégi

e, le sujet sera classé debout1 (**D1**), debout2 (**D2**), debout3 (**D3**), ou debout4 (**D4**). Sa classification est fonction du niveau d'atteinte des membres inférieurs et ou supérieurs.

- ATTEINTE FAIBLE (D3), (D4),

Le sujet ne boite quasiment pas ; le membre inférieur est faiblement atteint ; le membre supérieur est légèrement atrophié et le sujet compense de l'autre côté.

- ATTEINTE MOYENNE (D2),

Le sujet utilise le membre supérieur atteint avec difficulté et compense de l'autre côté ; le sujet boite légèrement. Il ne court pas très vite et ne saute pas très haut.

- ATTEINTE IMPORTANTE(D1),

La personne n'utilise pas le membre supérieur atteint ; elle boite car un membre inférieur est plus court et musculairement moins développé. Le sujet ne peut pas sauter par conséquent il ne court pas et se déplace difficilement.

## COMPRENDRE CES COMPORTEMENTS

Le ou les membres atteints peuvent être mobilisés mais sont atrophiés par conséquent la réalisation du geste est difficile. De plus, l'hémicorps non atteint est plus développé au niveau musculaire. L'élève compense et utilise ses capacités restantes au mieux.

## RESSOURCES MOBILISABLES

**Toutes les ressources sont mobilisables** mais en fonction de l'atteinte du sujet certaines sont affectées.

Parfois, les ressources **cognitives** sont affectées lorsque l'élève présente des troubles de la mémoire ou des problèmes par rapport au traitement de l'information. Les troubles visuels associés à cette déficience, influencent la prise d'informations du sujet et le perturbent dans son comportement.

Les ressources **biomécaniques** sont affectées quand les membres supérieurs et ou inférieurs sont atrophiés et dissymétriques. Le sujet a des problèmes d'équilibre ou d'amplitude du geste.

Certaines ressources **énergétiques** sont amoindries par exemple la vitesse, la force.

Les ressources **communicationnelles** peuvent être également atteintes, comme le langage, la vision.

Sur le plan **affectif**, le sujet est souvent très émotif. Notamment quand le handicap n'est pas de naissance mais suite à un accident ou une maladie. Une agressivité est présente quand le sujet n'accepte pas son état ou à l'inverse, il peut y avoir un excès de communication.

## **AMENAGEMENTS GENERAUX POSSIBLES**

### ➤ Sur l'espace

En fonction du degré d'atteinte, l'aménagement de l'espace sera plus ou moins important. Une hémiplégie sévère (D1) avec impossibilité de sauter pour l'individu, peut nous amener à remplacer la haie par une latte.

Le sujet ne court pas droit ; l'espace doit être le plus sécurisé possible pour éviter les chutes et les blessures (sol plat en course de vitesse et sec par exemple). Le jeune doit se construire des repères spatiaux qui ne sont pas forcément les mêmes que les nôtres.

Il faut essayer de pratiquer dans des lieux familiers notamment pour les sujets atteints sur le plan visuel.

### ➤ Sur les types de situations

Les situations avec aménagement du milieu sont celles qui fonctionnent le mieux, car le sujet est guidé dans la réalisation de la tâche par le matériel. Par exemple en course, le fait de mettre des plots sur les lignes évite à la personne d'aller dans le couloir du voisin.

Face à des situations problèmes, les élèves atteints d'hémiplégie sévère, comprennent les consignes, ont des intentions adaptées mais l'étage sensori-moteur ne suit pas. Par des techniques de remédiation, nous pouvons essayer de réduire ce décalage entre les étages perceptivo décisionnels et le sensori-moteur (modelage, imitation, découpage du geste...).

La pédagogie du modelage s'avère alors une façon efficace d'opérer. Par exemple, ils n'ont pas conscience de la position de leur bras dans l'espace, nous les aidons à le placer au départ de l'action et à l'arrivée.

Dans tous les cas la répétition et l'augmentation du temps d'apprentissage sont des facteurs essentiels à la réussite des acquisitions.

### ➤ Sur les rôles sociaux

Pas de problème particulier concernant les rôles sociaux, le sujet doit être tour à tour arbitre, aide, observateur, capitaine d'équipe.

### ➤ Sur le niveau de guidage

En fonction de la gravité du handicap, il faut que le professeur répète et donne peu de consignes en même temps. Il doit fixer un cadre, guider pas à pas les élèves, les écouter, intervenir avec un langage adapté. Le dialogue s'avère primordial entre l'enfant et l'enseignant.

### ➤ Sur les précautions essentielles à prendre

Pour la santé et la sécurité de l'élève, l'enseignant veillera à ce qu'il ne tombe pas sur les membres déficients. Il prendra en compte la fatigabilité due aux troubles du tonus musculaire et la lenteur de l'exécution due au déficit neurologique.

La répétition du geste sportif est nécessaire pour pallier le déficit neurologique et pour que l'élève se crée sa propre représentation.

L'augmentation du temps d'apprentissage facilitera les acquisitions futures et les fixera.

Les précautions d'hygiène et la prévention des risques susceptibles d'altérer la santé de l'élève sont primordiales. L'hydratation notamment, doit être fréquente pour limiter les risques urinaires.

L'avis d'un médecin ou même d'un kinésithérapeute est un atout indispensable à la pratique de certaines activités sportives.

## **COMPETENCES ET ADAPTATIONS**

Avant toute chose, l'enseignant doit s'approprier la classification donnée par les textes officiels (B.O.1994) et par la Fédération Française Handisport.

### **Compétence 1 : Produire une performance mesurée**

L'intérêt est réel quand le sujet se réfère à un barème adapté qui a un sens pour lui.

PRECAUTIONS : l'échéance doit être plus longue pour que le temps d'apprentissage soit suffisant (ne pas démultiplier les APSA). Il faut des repères et de la stabilité à la personne pour progresser.

AMENAGEMENTS CONCRETS : en fonction des catégories, on peut aménager le mode, la distance, la vitesse de déplacement et les barèmes et utiliser du matériel et des engins plus adaptés : le vortex, les quilles, les balles.

EXEMPLES d'AMENAGEMENTS CONCRETS /APSA : en **athlétisme**, en 3x500 pour les D1, le mode et la vitesse de déplacement sont aménagés (marche active entre 2 plots distants de 50m). En **lancer**, c'est l'engin qui change (quille pour les D1, vortex pour toutes les autres catégories).

En **natation**, ce sont le mode de nage et la distance parcourue qui sont adaptés (crawl et ou dos crawlé pour les D1).

### **Compétence 2 : Adapter ses déplacements à différents types d'environnement**

PRECAUTIONS : pour les D1, faire attention à la distance parcourue et au mode de déplacement choisi. Dans un milieu aquatique vérifier le savoir nager.

Certains problèmes d'orientation sont dus à leur handicap, nous favoriserons le travail en binôme. Attention ! Eviter les sports d'eau vive individuels.

AMENAGEMENTS CONCRETS : aménager le mode, la distance, la vitesse de déplacement et les barèmes en fonction des catégories ; utiliser du matériel, des engins plus adaptés.

EXEMPLES AMENAGEMENTS CONCRETS /APSA : en **tir à l'arc**, réduire la distance de tir et placer les élèves dans une situation de tir abritée du vent. Utiliser des arcs légers pour pallier la déficience musculaire. Utiliser un décocheur adapté à la bouche pour tendre la corde de l'arc ce qui pallie la déficience du bras handicapé. Dans le cas de certains élèves D1, la pratique se fera en position assise pour une question d'équilibre.

### **Compétence 3 : Concevoir et réaliser des actions à visée artistique, esthétique et d'expression**

Cette compétence est intéressante à travailler car certains enfants sont en rejet face à l'image de leur corps mutilé.

PRECAUTIONS : d'emblée, les sujets ne travaillent pas seuls et/ou face à une glace. Privilégier le travail en duo ou trio. Utiliser des techniques simplifiées, des musiques plus lentes ou encore des objets plus légers. Eviter de mettre l'élève en situation de pareur ou de porteur.

AMENAGEMENTS CONCRETS : aménager les barèmes en fonction des catégories ; utiliser du matériel, des engins adaptés. La durée des enchaînements est réduite.

EXEMPLES AMENAGEMENTS CONCRETS /APSA : pour les D1, **le step** est remplacé par une ligne au sol. Les niveaux d'exigences sont minimisés. Le rythme de la musique est inférieur à 90 battements par minute.

**En cirque**, les foulards, plus légers sont plus adaptés à leur lenteur d'exécution. Pour ceux qui n'utilisent qu'une main, le choix de l'engin doit être approprié. Accorder plus d'importance au jeu d'acteur, à la mise en scène, au costume, à l'espace et au jugement.

#### **Compétence 4 : S'affronter individuellement ou collectivement**

Attention, au niveau de l'affrontement collectif un des membres supérieur étant invalide, il faudra éviter le rôle de gardien dans les conditions réelles de pratique des activités collectives.

AMENAGEMENTS CONCRETS : aménager l'espace, les dimensions du terrain, le temps des matchs ou des duels, les règles de l'APSA ou encore l'engin lui même (balle en mousse au football, fleuret léger en carbone en escrime).

EXEMPLES D'AMENAGEMENTS CONCRETS /APSA : **en tennis de table**, un aménagement des règles au niveau du service est nécessaire. La balle est lancée de la même main que celle qui tient la raquette ou elle est posée dessus. Un appui peut être autorisé sur la table de TT. Le filet peut être supprimé pour les D1, ceux-ci font rouler la balle. La raquette peut être fixée après le poignet si le sujet a des problèmes de préhension. Pour ceux qui sont en fauteuil, la balle qui est frappée et qui sort sur les côtés de la table est non valide.

**En badminton**, le volant est lancé de la même main que celle qui tient la raquette. Le terrain est raccourci en longueur d'au moins 3m et en largeur de 2m environ.

**En basket ou handball**, pour la catégorie D1, privilégier les passes à rebond, aménager la hauteur du panneau car l'élève n'a pas forcément de la puissance pour shooter. Les contacts ne sont pas autorisés car leur équilibre est précaire. Les niveaux d'exigences à atteindre sont différents en fonction du handicap, possibilité d'attribuer des coefficients d'inaptitude.

#### **Compétence culturelle 5 : Orienter et développer les effets de l'activité physique en vue de l'entretien de soi**

PRECAUTIONS : il faut être prudent en ce qui concerne le renforcement musculaire car il est à éviter, voire à proscrire du côté de la lésion pour les D1.

Dans le travail en aérobic, l'enseignant adapte le rythme, en D1, la marche rapide est préconisée. L'enseignant s'assure de l'état de fatigue du sujet en contrôlant systématiquement son pouls.

AMENAGEMENTS CONCRETS : aménager l'allure de course, les appuis, la charge au niveau du renforcement musculaire pour les catégories qui sont autorisées à travailler cette compétence. Dans le cas où la marche est difficile, une canne fera office d'appui supplémentaire.

EXEMPLES AMENAGEMENTS CONCRETS /APSA : **en endurance**, proposer une marche rapide sur 3x6mn, avec la possibilité d'utiliser une canne ; contrôler le pouls avant et après chaque effort et augmenter le temps de récupération.

# Les T.O.C.

## DEFINITION

Le Trouble Obsessionnel Compulsif ou T.O.C. (équivalent en anglais O.C.D. : Obsessive Compulsive Disorder) se caractérise par la présence d'obsessions et/ou de compulsions qui reviennent sans arrêt et peuvent devenir handicapantes : ils obligent ceux qui en souffrent à faire sans cesse des rituels précis. Ceux-ci sont bien définis et constituent un véritable handicap.

## COMPORTEMENTS TYPIQUES REPERABLES

Des troubles peuvent être associés à ce handicap : cris involontaires et répétés ou gestes compulsifs voire obsessionnels.

- Les scientifiques distinguent plusieurs grandes catégories :
- Les laveurs ont des rituels de lavage associés à des obsessions phobiques de contamination et de souillure.
- Les vérificateurs vérifient tout de manière compulsive.
- Les obsessionnels impulsifs ont peur de faire, contre leur volonté, des actes déplacés.
- Le syndrome de lenteur primaire ou lenteur excessive.
- Les amasseurs ne peuvent rien jeter.
- Les T.O.C. d'ordre sont obsédés par l'ordre.
- Les compulsifs cachés font des listes dans leur tête....etc.

## COMPRENDRE CES COMPORTEMENTS

Ce trouble débute soit de façon très graduelle, soit de façon rapide suite à un traumatisme affectif.

L'obsession est une pensée angoissante qui s'impose et dirige toute la vie de l'individu, au point de lui faire perdre le sens des priorités.

Les victimes d'un T.O.C. ont toute conscience de l'absurdité de leur comportement ou de leurs pensées, mais elles ne parviennent pas à s'en débarrasser malgré leurs efforts. C'est un besoin irrépressible, incontrôlable.

Les obsessions intrusives et inappropriées entraînent une anxiété ou une détresse importante.

Les gestes compulsifs incontrôlés, les cris, peuvent perturber le groupe.

Les troubles de la mémoire, du tonus, de l'attention peuvent apparaître et sont associés notamment à la prise de médicaments.

Ces comportements ou propos peuvent être mal perçus par l'entourage.

## **RESSOURCES MOBILISABLES**

Les individus seront classés en D4 (classification handisport) car ils n'ont pas de séquelles apparentes.

**Toutes les ressources sont mobilisables** et quand elles sont altérées ceci est dû à la prise de médicaments neuroleptiques puissants qui peuvent altérer :

- sur le plan **cognitif** : la mémoire, l'attention et la vigilance de l'élève.
- sur le plan **biomécanique et énergétique** : la force.
- sur le plan de la **communication** : le langage. Il peut y avoir un excès de communication.
- sur le plan **affectif** : l'émotion. Une agressivité est présente quand le sujet n'accepte pas son état.

## **AMENAGEMENTS GENERAUX POSSIBLES**

- Précautions essentielles à prendre

Faire attention quand les classes sont mixtes car certains "T.O.C." sont d'ordre sexuels (gestes involontaires vers les parties génitales).

Dans ce cadre là, il ne faut pas entretenir le geste compulsif mais le bloquer, être ferme et direct, prévenir l'ensemble de la classe pour éviter les maladresses.

Il sera nécessaire de surveiller l'état de fatigabilité de l'élève pour éviter chute et blessure.

Ces troubles peuvent être perturbants pour la classe mais l'enseignant ne doit pas intervenir si cela ne remet pas en cause la sécurité de sa classe.

- Toutes les activités sportives sont pratiquées, cependant, lors de l'évaluation, en cas de fatigue, une adaptation sera faite (élève classé en D4, par exemple).